
COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

COLLOQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bonaventure, le 27 avril 2006 – Le Conseil régional de l'environnement tient à vous informer de la tenue du Colloque sur le développement durable de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui se déroulera à Gaspé les 18 et 19 mai 2006.

Le projet « Ensemble pour un avenir durable » est officiellement commencé depuis le mois de février dernier. Nous en sommes déjà rendus à la concrétisation de la première étape, celle du colloque sur le développement durable.

Nous vous faisons parvenir l'information concernant cet événement régional d'envergure. Nous vous encourageons à jeter un coup d'oeil au programme en pièce jointe ou à consulter notre site Internet (www.cregim.org).

- ▶ Premier colloque « **Zéro déchet** » dans la région
- ▶ **Table d'honneur** représentant les communautés anglophone, autochtone et francophone
- ▶ Plus d'une dizaine de conférences d'experts en développement durable
- ▶ Atelier pratique permettant d'intégrer les concepts de développement durable
- ▶ Exemples inspirants d'ici et d'ailleurs de développement durable
- ▶ Allocutions de **Madame Nathalie Normandeau**, de **Monsieur Marcel Landry** et d'un représentant de la Conférence régionale des élu(e)s
- ▶ Repas de produits régionaux
- ▶ Assemblée générale annuelle du Conseil régional de l'environnement (CREGÎM) et cocktail
- ▶ Spectacle *Icitte Asteure* des Hâmeçons Salés avec Juan Sebastian Larobina

Coût : **100 \$ pour les membres du CREGIM**
 135 \$ pour les non-membres

Pour information et réservation : 418 534-4498 ou 1 877 534-4498 (sans frais)

Les places sont limitées, date limite d'inscription, le 5 mai 2006

Pour plus d'information, veuillez nous contacter.

- 30 -

Source :
Annie Malenfant, présidente par intérim
Conseil régional de l'environnement
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 1-877-534-4498

Renseignements :
Guillaume Dufour, chargé de projet
Conseil régional de l'environnement
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 1-877-534-4498